

# Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Année scolaire : 2023-2024

Date de l'évaluation : 18 juin 2024

## Participants :

**Direction :** Louise Roberge Lemieux et Emmanuelle Goyette

**Éducatrice spécialisée :** Brigitte Lachapelle

**Service de garde :** Serge Dufour, Isabelle-Caroline Loiselle

**Membres du comité A.G.I.R. :** Sylvaine Roulin, Arianne Landry, Esther Prince-Quentin, Jeanne Lauzon-Rhéaume et Johanne Beaulieu



## D'où sommes-nous partis?

Suite à la révision de nos pratiques quant à l'application des règles du code de vie et de la gestion des manquements auprès des élèves, nous avons fait quelques changements au niveau des interventions dans le but de s'assurer de mettre l'emphase sur le volet éducatif et préventif.

Nous avons décidé :

- de poursuivre l'utilisation de notre outil du carnet de vie et utiliser un mécanisme en cas de manquements
- de débiter la mise à jour le document d'information pour les parents;

## Qu'est-ce qui a été fait?

### **Actualisation et adoption du nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Le plan de lutte a été révisé et actualisé en fonction du nouveau gabarit fourni par le CSSDD et les nouvelles obligations légales du ministère de l'éducation dont l'ajout d'un volet portant sur la violence à caractère sexuel.

Un document résumé a été élaboré.

### **Actions du comité A.G.I.R**

Le comité de travail sur les règles de vie, le comité A.G.I.R. s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année.

Plusieurs actions et décisions ont été mises de l'avant pour assurer le bien-être de tous :

- Élaboration et diffusion d'un document d'information générale pour les parents avec les règles de fonctionnement.
- Obligation du silence lors des déplacements des élèves pour favoriser un environnement calme et harmonieux (février 2024)

Une collecte d'informations a eu lieu en avril pour nommer des observations portant sur des conflits ou gestes de violence. Analyse de ces résultats et rencontre causerie avec l'équipe pour proposer des pistes d'actions et améliorations.

Cette collecte d'informations a permis d'identifier des pistes d'actions dont l'importance de développer la gestion des émotions et les attitudes reliées au civisme.

### **Carnet de vie**

- Le carnet de vie a été transmis à tous les parents en début d'année. Les élèves ont été appelés à s'engager à le respecter. Une version est disponible sur le site internet de l'école.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'interdiction de l'utilisation du cellulaire (31 décembre 2023) a été communiquée aux parents.</li> </ul> <p><b>Lutte contre la violence et l'intimidation, sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une brigade de la sécurité routière.</li> <li>• Cette brigade de la sécurité le matin permet d'accueillir et diriger les élèves en toute sécurité. Dîner «reconnaissance» et sortie «récompense» au mois de juin.</li> <li>• Semaine de la sécurité routière Marchons « VERT « l'école et conception d'un jeu questionnaire pour les parents et concours de participation.</li> <li>• Poursuite d'un système de consignation des gestes de violence et d'intimidation.</li> <li>• Tableau d'affichage pour la reconnaissance du rayonnement des 4 valeurs de notre projet éducatif à la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> étapes.</li> </ul> <p><b>Ajout d'installations et améliorations d'équipements sur la cour et surveillance stratégique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La cour est divisée en 5 zones distinctes et surveillance active du personnel qui surveille aux récréations.</li> <li>• L'offre de jeux est maintenant plus complète et variée.</li> <li>• Inauguration de la classe extérieure et ajout de roches.</li> <li>• Achats de matériel.</li> <li>• Récréations animées pour les élèves.</li> <li>• Présence d'une TES à chaque récréation. Ajout d'un 2<sup>e</sup> TES à la récréation en après-midi.</li> <li>• Banc de l'amitié pour soutenir les élèves qui se sentent seuls et isolés (en cours de conception).</li> <li>• Ajout de supports à vélos (rue Montpetit).</li> <li>• Réalisation de 2 phases du projet de verdissement et implication des élèves.</li> </ul> <p><b>Animation d'ateliers visant à développer des habiletés personnelles et sociales nécessaires à la lutte contre l'intimidation et la violence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de sensibilisation auprès de groupes cibles sur l'intimidation.</li> <li>• Animation sur la gestion des conflits par la psychoéducatrice dans toutes les classes du primaire.</li> <li>• Animations d'ateliers sur les habiletés sociales par la TES à 6 sous-groupes de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.</li> <li>• Animations d'ateliers les « Jeunes philosophes » par la TES.</li> <li>• Visite d'un policier-éducateur dans les classes de 1<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : sécurité, sensibilisation au phénomène de l'intimidation, la cyberintimidation et «Fais le bon choix».</li> </ul>
<b><u>Et pour l'an prochain?</u></b>	<b><u>Qu'est-ce que cela a donné?</u></b>
Harmonisation des pratiques et poursuite de l'enseignement explicite de bons	<b>Actualisation et adoption du nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence</b>

comportements inspiré de la démarche de Steve Bissonnette. Priorité ciblée sur l'apprentissage du civisme et de la gestion des émotions.

Catégorisation des comportements inspiré du programme SCP (Soutien aux Comportements Positifs) et adaptation du système-école.

Rencontre avec la direction en septembre pour présenter les attentes quant aux comportements des élèves.

Utilisation d'une 3<sup>e</sup> porte pour favoriser la fluidité lors des entrées et sorties.

Analyse des zones de jeux pour s'assurer de maximiser l'utilisation de ces zones.

Poursuite de l'action des Brigadiers de la sécurité.

Réaliser les actions du nouveau Plan de lutte et l'évaluer à partir des objectifs et des cibles.

Poursuite de l'engagement des élèves à respecter le code de vie (incluant le préscolaire).

Réviser le carnet de vie en faisant certains ajouts dont interdiction du cellulaire.

À la rentrée, transmettre le document résumé du plan de lutte à toutes les familles.

Utilisation du banc de l'amitié pour soutenir les élèves qui se sentent seuls et isolés.

Présence plus importante (fréquence) d'un service conseil d'une psychoéducatrice à l'école.

Abonnement au programme Parcours parents.

Analyse des nouvelles approches pour l'offre des ateliers sur les habiletés sociales

- Mobilisation de l'équipe-école
- Communication aux parents
- Document plus complet intégrant la violence à caractère sexuel

#### **Actions du comité A.G.I.R**

- Mobilisation de l'équipe-école
- Harmonisation des attentes
- Proactivité pour l'amélioration du climat scolaire

#### **Carnet de vie**

- Engagement des élèves et des parents
- Attentes claires et communes

#### **Sécurité (brigade)**

- La brigade a connu du succès. Les élèves se sentent valorisés par leurs responsabilités. Les élèves se sentent soutenus et valorisés dans leur rôle.
- Participation à une vidéo en collaboration avec le service du transport du CSSDD et le CAA.
- Participation à une activité de radar vivant
- Ces rencontres motivent les jeunes à poursuivre leurs actions.
- Belle reconnaissance de leur importance par l'équipe école. (Budget réservé à cet effet).

#### **Lutte contre la violence et l'intimidation,**

- La proactivité et l'implication de l'équipe de TES/ psychologue/ psychoéducatrice permettent des interventions rapides et efficaces
- Ajout d'installations et améliorations d'équipements sur la cour et surveillance stratégique permettent des récréations actives supervisées
- La récréation animée au 1<sup>er</sup> cycle (soccer) est importante.

L'animation d'ateliers visant à développer des habiletés personnelles et sociales nécessaires à la lutte contre l'intimidation et la violence ont permis une sensibilisation des élèves.

**L'ensemble de ces actions permet une sensibilisation des élèves au phénomène et aux impacts de la violence. Un système de consignation-école permet d'obtenir un portrait et un suivi et reddition de compte des manifestations de violence et d'intimidation et d'apporter les ajustements nécessaires en cours d'année.**